

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH

EXTRAIT N° 185.23 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres du Conseil Communautaire :

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023

- En exercice : 89
- Présents : 55
- Votants : 73 (18 procurations)
- Suffrages exprimés : 72 (68 pour, 4 contre et 1 abstention)
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le onze décembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le cinq décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Valenty (commune de Ventavon), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents ou représentés :

- Pour la commune de Barret sur Méouge : Mme Annick ARMAND
- Pour la commune de Bayons : M. Régis RIOTON
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU représenté par son suppléant, M. Philippe RENOUF
- Pour la commune de Clamensane : Mme Emilie VAUTRIN
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Eourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Pierre : Mme Frédérique XAVIER
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT représenté par Mme Martine GARCIN à qui il a donné procuration
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Michel JOANNET
 - Mme Michèle MAFFREN
 - M. Pierre SEINTURIER représenté par M. Michel JOANNET à qui il a donné procuration
 - Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN
 - M. Maurice BRUN représenté par M. Hervé MIRAN à qui il a donné procuration
 - Mme Anne TRUPHEME représentée par M. Georges PAPEGAY à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par M. Juan MORENO à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Georges PAPEGAY
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP représenté par sa suppléante, Mme Violette VIAL
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Marc GARLET
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY
 - Mme Maryline RICHAUD représentée par M. Robert GAY à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Monétier Allemont : Mme Ghislaine OLIVE
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX représentée par M. Gérard TENOUX à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Serge ARLAUD
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI

- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane REYNAUD-DELAUP représentée par M. Jean SCHÜLER à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Jeannie DENIEAULT
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Pierre ROUX
- Pour la commune de Saint Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME
- Pour la commune de Serres :
 - M. Daniel ROUIT
 - Mme Véronique ARLAUD représentée par M. Daniel ROUIT à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE représenté par Mme Annick REYNAUD-FREY à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ représenté par son suppléant, M. Thierry GAUDIN
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christine REYNIER représentée par Mme Françoise GARCIN à qui elle a donné procuration
 - M. Bernard CODOUL
 - Mme Christiane GHERBI
 - M. Nicolas LAUGIER représenté par Mme Michèle MAFFREN à qui il a donné procuration
 - Mme Christiane TOUCHE représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration
 - Mme Françoise GARCIN
 - Mme Emilie SCHMALTZ représentée par M. Daniel SPAGNOU à qui elle a donné procuration
 - M. Patrick CLARES
 - M. Jean-Louis CLEMENT
 - M. Cyril DERDICHE
 - M. Jean-Pierre BOY représenté par M. Patrick CLARES à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS
 - Mme Béatrice ALLIROL représentée par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration
 - M. Grégory MOULLET représenté par M. Eric DEGUILLAME à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Geneviève DEMONTIS
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Frédérique FONFREYDE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Sournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Serres : M. Michel WOSINSKI
- Pour la commune de Sisteron : M. Sylvain JAFFRE
- Pour la commune de Sisteron : Mme Cécilia LOUVION
- Pour la commune de Sisteron : Mme Nicole PELOUX
- Pour la commune de Sisteron : M. Franck PERARD

- Pour la commune de Sisteron : Mme Stéphanie SEBANI
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD

ORDRE DU JOUR : Budget annexe des déchets ménagers : décision modificative n° 2

Afin de prendre en compte :

- l'ajustement des prévisions des concours versés,
- l'ajustement des prévisions de locations de matériel,
- la publication de nouveaux marchés publics,
- l'immatriculation d'une benne à ordures ménagères,
- l'ajustement des prévisions des charges de personnel à la suite de l'augmentation du point d'indice,
- le remboursement de l'assurance statutaire au budget général,
- un ajustement des prévisions sur les amortissements compte tenu de la mise en place du prorata temporis,
- la reprise d'une provision pour risques et charges de fonctionnement courant,
- la correction d'une erreur de prévision sur la reprise de provisions pour risques et charges financiers,

il est nécessaire d'adopter la décision modificative suivante sur le budget annexe 2023 des déchets ménagers :

Section de fonctionnement :

En dépenses :

- Chapitre 011 / compte 611 (Sous-traitance) : augmentation de crédits de 7 000 €
- Chapitre 011 / compte 61358 (Location mobilière - autres) : augmentation de crédits de 650 €
- Chapitre 011 / compte 6231 (Annonces et insertions) : augmentation de crédits de 2 200 €
- Chapitre 011 / compte 6281 (Concours divers) : augmentation de crédits de 100 €
- Chapitre 012 / compte 6355 (Taxes et impôts sur les véhicules) : augmentation de crédits de 1 350 €
- Chapitre 012 / compte 6215 (Personnel affecté par la collectivité de rattachement) : augmentation de crédits de 60 500 €
- Chapitre 012 / compte 6218 (Autres personnel extérieur) : diminution de crédits de 5 000 €
- Chapitre 012 / compte 6332 (Cotisations versées au FNAL) : augmentation de crédits de 300 €
- Chapitre 012 / compte 6336 (Cotisations CNFPT et CDG de la FPT) : augmentation de crédits de 900 €
- Chapitre 012 / compte 6338 (Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération) : augmentation de crédits de 170 €
- Chapitre 012 / compte 64111 (Rémunération principale - personnel titulaire) : augmentation de crédits de 22 000 €
- Chapitre 012 / compte 64112 (Supplément familial) : augmentation de crédits de 470 €
- Chapitre 012 / compte 64113 (NBI) : augmentation de crédits de 2 900 €
- Chapitre 012 / compte 64118 (Autres indemnités - personnel titulaire) : augmentation de crédits de 5 000 €
- Chapitre 012 / compte 64131 (Rémunération principale - personnel non titulaire) : diminution de crédits de 40 000 €
- Chapitre 012 / compte 64138 (Autres indemnités - personnel non titulaire) : augmentation de crédits de 12 500 €
- Chapitre 012 / compte 64168 (Autres emplois d'insertion) : diminution de crédits de 30 000 €
- Chapitre 012 / compte 6451 (Cotisations à l'URSSAF) : augmentation de crédits de 2 340 €
- Chapitre 012 / compte 6453 (Cotisations caisses de retraite) : augmentation de crédits de 17 300 €

- Chapitre 012 / compte 6454 (Cotisation ASSEDIC) : augmentation de crédits de 750 €
- Chapitre 012 / compte 6455 (Cotisation pour assurances du personnel) : diminution de crédits de 33 993 €
- Chapitre 65 / compte 65888 (Autres charges diverses de gestion courante) : diminution de crédits de 85 061 €
- Chapitre 042 / compte 6811 (Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles) : augmentation de crédits de 31 341 €

En recettes :

- Chapitre 78 / compte 7815 (Reprise sur provision pour risques et charges de fonctionnement courant) : ouverture de crédits de 9 000 €
- Chapitre 78 / compte 7817 (Reprise sur provision pour risques et charges financiers) : diminution de crédits de 35 283 €

Le total de la section de fonctionnement en dépenses et en recettes est ainsi porté à 7 853 837 €.

Section d'investissement :

En recettes :

- Chapitre 13 / compte 1312 (Subventions Région) : diminution de crédits de 31 141 €
- Chapitre 040 / compte 281351 (Amortissement des installations générales, agencement bâtiment publics) : augmentation de crédits de 296 €
- Chapitre 040 / compte 28158 (Amortissement des autres installations matériel et outillages techniques) : augmentation de crédits de 2 695 €
- Chapitre 040 / compte 28181 (Amortissement des installations générales, agencements) : augmentation de crédits de 77 €
- Chapitre 040 / compte 281828 (Amortissement des autres matériels de transport) : augmentation de crédits de 22 884 €
- Chapitre 040 / compte 281838 (Amortissement d'autre matériel informatique) : augmentation de crédits de 2 136 €
- Chapitre 040 / compte 281848 (Amortissement des autres matériels de bureau et mobiliers) : augmentation de crédits de 251 €
- Chapitre 040 / compte 28188 (Amortissement des autres immobilisations corporelles) : augmentation de crédits de 3 002 €

Le total de la section d'investissement en dépenses et en recettes reste de 5 277 977 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte la décision modificative proposée sur le budget annexe des déchets ménagers 2023.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

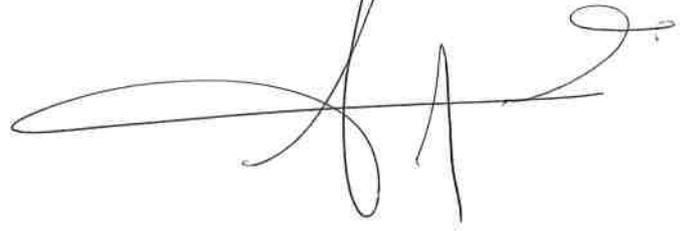
Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.
Pour extrait conforme
Le Président,
Daniel SPAGNOU



[Handwritten signature in blue ink]

Publiée le : **15 DEC. 2023**

Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Florent Armand', written in a cursive style. The signature starts with a large loop on the left, followed by several smaller loops and a long horizontal stroke that ends in a small flourish on the right.